



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[INVITATION - 27 juin 2024]

Lancement du livret d'accompagnement

“Guide et repères du parent endeuillé, volume 2. *L'arrêt spontané précoce de grossesse*”

**Date de diffusion** : immédiate

**Lieu de l'événement** : Hôtel Batelière, salle Auditorium

---

**L'association Zétwal An Syèl publie un livret d'accompagnement intitulé « Guide et repères du parent endeuillé, volume 2. L'arrêt spontané précoce de grossesse », co-financé par l'Agence Régionale de Santé Martinique, la Caisse d'Allocations Familiales de la Martinique et le Club Soroptimist International Fort-de-France Alizés Sud, à destination des familles touchées par le deuil périnatal.**

À l'instar du premier, ce nouveau livre guide sera disponible dans tous les établissements de santé du territoire et distribué aux professionnels de santé en guise d'outil d'accompagnement et de sensibilisation des familles. Il recense toutes les informations concernant la perte de grossesse précoce, c'est-à-dire avant 14 semaines d'aménorrhée\*, soit l'équivalent de 3 mois de grossesse. Ce projet a pour but d'apporter un complément d'information à toutes les personnes confrontées de près ou de loin à cette situation, autrement dit aux mères, aux pères, aux parents, ainsi qu'à l'entourage et aux professionnels issus des domaines de la santé et du paramédical. Ce livret a été élaboré avec le soutien précieux de mamans endeuillées, de professionnels de santé (sages-femmes, médecins), juristes et de psychologues. Il comporte des informations théoriques et pratiques, mais également des témoignages.

L'association Zétwal An Syèl est l'unique structure régionale dédiée à l'accompagnement des publics touchés par le deuil périnatal et à la sensibilisation de la population locale sur cette thématique. En Martinique, les indicateurs de périnatalité sont défavorables et dépassent les taux nationaux. La Martinique connaît de nombreux indicateurs de périnatalité défavorables : un taux de mortinatalité plus élevé qu'en Hexagone (13,5‰ contre 8,5‰), avec une proportion plus grande de mortalité spontanée, non liée aux interruptions médicales de grossesse (9‰ contre 5‰ en Hexagone), une mortalité infantile, aux trois quarts concentrée dans le premier mois de vie, 7,2‰ contre 3,8‰ en Hexagone, et une mortalité périnatale de 17,6‰ (10,1‰ en France hexagonale\*\*). **Zétwal An Syèl estime que chaque jour plus d'une femme perd son bébé en début de grossesse en Martinique.**

Ce nouveau support d'accompagnement arrive quasiment un an après l'entrée en vigueur de la loi du 7 juillet 2023 visant à accompagner les femmes victimes de fausse couche précoce. Cette loi historique permet la protection salariale de ces femmes et oblige les Agences régionales de santé de mettre en oeuvre des parcours dédiés aux parents concernés à compter du 1er septembre 2024.

\* Nombres de semaines d'absence de règles depuis la date d'arrivée des dernières règles.

\*\* Sources : INSERM et DREES « Enquête nationale périnatale, rapport 2016 », septembre 2017, DREES, « Stabilité de la mortalité périnatale entre 2014 et 2019 », juillet 2021 n°1199.

À travers ce guide, Zétwal An Syèl contribue à l'amélioration de la prise en charge des patients et au renforcement de la coordination entre les services de ville et d'hôpital. Il vise également à offrir aux familles une meilleure reconnaissance de leur souffrance et un accompagnement plus efficace dans le processus de deuil.

---

### **À PROPOS**

L'association Zétwal An Syèl a pour objet la sensibilisation, l'accompagnement et la formation des publics touchés par le deuil périnatal (parents, entourage proches et professionnels des domaines de la santé, de la santé mentale, du paramédical et du bien-être).

### **Contact presse**

Mathilde Edmond-Mariette Minoton

[contact@zetwalansyel.com](mailto:contact@zetwalansyel.com)

06 48 71 01 27